

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2019**

**Présents** : M. Philippe ESSERTEL, M Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, Mme Evelyne GRENIER, M. Philippe MACQUET, M Pascal BARRIER, Mme Germaine RONDEL, Mme Nadine CHAFFAL, Mme Françoise LUGNIER, M. Jean-Maxence DEMONCHY, M. Alain GENON.

**Absents excusés** : M Ludovic BOURG, M. Guy REGEFFE, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS

**Secrétaire de séance** : Mme Françoise LUGNIER

### 1. Travaux du Bourg

Le tapis d'enrobé est réalisé par le Conseil Départemental.

Des travaux d'éclairage ont été réalisés avec le concours du SIEL pour installer le sapin de Noël.

Le marquage au sol et les panneaux de signalisation seront installés à partir du 23 juillet.

En complément des aménagements, des bacs à fleurs seront installés.

### 2. Toilettes du Bourg

Elles seront réaménagées afin d'être mises aux normes, avec un accès pour les personnes à mobilité réduite.

### 3. Abords de l'église

Un muret sera construit. Il sera surmonté d'une barrière (conforme aux attentes des architectes des bâtiments de France).

Une barrière sera fabriquée pour la petite place des platanes derrière l'église.

### 4. Monument aux morts

Des pierres ont remplacées du béton, le monument nettoyé et les lettres refaites

### 5. Maison des Associations

Un placard a été fait pour permettre le rangement de tous les ustensiles de ménage en toute sécurité.

### 6. Ecole

La foudre a détruit la cuisine et la pièce de propreté à l'étage. Les portes coupe-feu ont évité la propagation de l'incendie et ainsi limité fortement les dégâts.

L'expert de l'assurance est passé. Les entreprises ont été contactées, les travaux doivent se faire avant la rentrée.

Un compte rendu du Conseil d'Ecole est fait. A la rentrée, les effectifs seront les suivants : Petite Section 14, Moyenne Section 16 et Grande Section 17.

Les CP seront, cette année, scolarisés à Arthun.

La commission école a proposé de refaire la cour et a engagé une réflexion sur un agrandissement de l'école.

Le Conseil Municipal décide de refaire la cour de l'école avec le concours du Bureau d'Etude REALITES, décide d'accompagner le projet d'école sollicité par Mme JACQUET lors du Conseil d'Ecole et demande l'aide du Conseil Régional Rhône Alpes.

### 7. La Fabrique

La presse fournie par l'entreprise Bourg a été installée.

Les travaux seront interrompus pendant la période estivale et reprendront mi-septembre.

8. Adressage

Si le nombre de retrait de plaques numérolgique a été important lors des permanences, il en reste encore beaucoup.

Les panneaux de rues, places et chemins seront installés progressivement. La sécheresse du sol retardera probablement leur mise en place.

9. Eclairage

Le projecteur de l'église sera remplacé. Des éclairages seront installés sur le parking de l'Équipement Rural d'Animation pour permettre d'en faire un terrain de pétanque.

10. Équipement rural d'Animation

Les peintures de la cuisine, de la plonge, de la pièce vaisselle et du couloir seront refaites en octobre.

11. Chiens

Des aboiements de certains chiens engendrent des problèmes de voisinage. D'autres chiens divaguent.

Il est demandé aux propriétaires de faire le nécessaire afin d'avoir une vie rurale harmonieuse.

Un contact sera pris avec Monsieur le Président de la société de chasse.

12. Prévention et sécurité

Le Conseil Municipal décide d'installer un défibrillateur.

Avec le concours de Loire Forez Agglomération, le Conseil Municipal décide d'installer un système d'éclairage à distance pour l'hélicoptère du SAMU. Il s'agit d'un système qui aide le médecin régulateur du SAMU à prendre plus rapidement la bonne décision pour l'intervention du SAMU. Il y a un gain de temps si le recours à l'hélicoptère est nécessaire.

13. Feu d'artifice

Le feu d'artifice de la fête patronale est préparé.

14. Demande d'antenne Orange

Le territoire communal possède déjà deux antennes. Le Conseil Municipal, à l'écoute des habitants du Bourg, décide de ne pas laisser s'installer une nouvelle antenne.

15. Haies

Le taillage des haies sera réalisé fin octobre.

16. Association Nationale des Saint-Sixt(e) de France

Le bureau national est constitué. Une cotisation de 0,5€ / habitant est fixée pour les trois communes.

17. Cimetière

Le Conseil Municipal adopte le règlement pour le columbarium qui vient d'être construit et fixe le prix des cavurnes. Le prix est de .....

En ce qui concerne les concessions du cimetière, il est décidé de créer un prix réduit pour le renouvellement des concessions échues. Le prix est de ..... Les autres tarifs restent inchangés.